



ALLOCUTION
REUNION DE RENTREE DES CADRES DE L'ACADEMIE DE PARIS
28 AOUT 2024

Monsieur Le Recteur, Madame La Directrice, Chèr(e)s collègues

Après une année scolaire 2023-2024 , olympique et sportive, marquée par un tourbillon d'annonces de réformes et une succession de ministres à l'Education Nationale, nous souhaitons, nous les cadres et personnels administratifs, que notre institution retrouve un cap clair et qu'elle continue à être un service public dynamique et incontournable pour nos concitoyens.

A cette fin, il nous paraît nécessaire que le Ministère et notre Académie tiennent ses engagements envers les personnels que nous représentons.

En effet, plusieurs rapports de la Cour des Comptes et enquêtes parlementaires, notamment un rapport sénatorial récent , soulignent que notre Ministère est sous doté en personnels administratifs en comparaison à d'autres.

Ce manque criant de personnels a plusieurs causes et provoque plusieurs effets dans notre académie francilienne :

- Les causes sont bien connues de toutes et tous :
 - un manque d'attractivité rendant les recrutements difficiles, lié à la faiblesse des rémunérations indiciaires et où l'indemnitaire avec une part de plus en plus prépondérante, reste en deçà de celui pratiqué dans d'autres institutions et administrations.
 - un plan de requalification des emplois mis en place trop lentement.
 - des outils informatiques censés améliorer les conditions de travail mais qui à l'inverse, les compliquent.

- un système d'avancement et de mobilité qui décourage les agents car trop complexe et de plus en plus opaque.
- Les effets sont visibles quotidiennement :
 - le remplacement quasi-systématique des emplois de fonctionnaires par des agents contractuels qui n'ont pas le droit au régime indemnitaire ce qui crée des tensions dans les services et établissements scolaires
 - des délais de réponses aux demandes des établissements trop longs voire inexistantes.
 - la perte de compétence sur les questions techniques du fait du renouvellement constant sur certains postes
 - les manques voire absences de remplacement des personnels à tous les niveaux, des secrétaires de direction, des secrétaires généraux en EPLE aux chefs de bureau et de division dans les services du Rectorat .

Pour donner un nouvel élan au bon fonctionnement de notre institution, nous rappelons ici notre revendication d'une juste et nécessaire revalorisation de nos métiers, tant au niveau des rémunérations que de la requalification de ses personnels.

Nous attendons donc du nouveau Ministre la reprise du plan de requalification gelé cette année et des améliorations significatives au niveau salarial.

Nous attendons du Rectorat que le dialogue social se concrétise par la réunion effective des groupes de travail sur les sujets RH : dotation en personnels, carte comptable, indemnitaire, formation, comme sur les sujets organisationnels : télétravail, systèmes d'information.

Nous demandons le renforcement des moyens de la DSI de l'Académie pour la mise en œuvre efficiente et le suivi des applications numériques et progiciels de gestion comme OPALE et RENOI RH dans les EPLE et les services.

Nous souhaitons aussi que l'Académie s'implique et dialogue de manière plus affirmée avec les collectivités territoriales de rattachement en particulier la Région Ile de France pour éviter des situations préjudiciables en matière de travaux lourds de sécurité souvent repoussés ou laissée à la charge seule des établissements ou encore une baisse du nombre de personnels d'entretien suite à des audits RH à sens unique.

Nous réaffirmons également ici que les personnels administratifs comme les personnels de direction sont des fonctionnaires d'Etat , et que nous le servons loyalement avant tout intérêt politique local.

Pour conclure, le SNASUB souhaite la bienvenue à tous les collègues entrant dans notre académie et une bonne rentrée à tous les personnels

Merci pour votre écoute.

Le Secrétaire académique

SNASUB FSU - Section de Paris